

PROCES VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 MARS 2024

PRESENTS : OMS Jean-Pierre, FABRE Pascale, GAU Monique, DA SILVA TEIXEIRA Mélanie, RAMOS DOS SANTOS José, CASSIGNOL Emanuelle, DA SILVA Antonio, VILLARZEL Pierre-André, CIANCIULLI Christophe, BIBET Jérôme, FAU Patrick

ABSENTS EXCUSES : OMS Grégory, OROSQUETTE Bénédicte

PROCURATIONS : OROSQUETTE Bénédicte à OMS Jean-Pierre

Secrétaire de séance : GAU Monique

Date convocation du Conseil Municipal : 28 Février 2024

1 – AVANCEMENT TRAVAUX CHAUFFERIE BOIS

Les travaux se poursuivent : le local est terminé, l'entreprise NACENTA (Plomberie) est actuellement sur le chantier, la mise en service est prévue pour fin Avril.

Ne pas enlever la chaudière Gaz qui est utilisée pour le foyer municipal.

Pierre-André VILLARZEL demande s'il a été prévu dans le bâtiment un détecteur de fumée. La question sera posée à Mr RESCLAUSE.

Par ailleurs, Mr le Maire précise qu'il récupèrera la conduite inox de la chaudière fioul pour la maison de la chasse rue du Bourrat.

2 – ENTRETIEN DES BERGES

Un courrier a été envoyé fin janvier à tous les propriétaires riverains des berges des ruisseaux de St Jean, Neuf, Réals, Grande rigole, Mirausse, Canet, Puits.

Certains propriétaires se sont manifestés et réaliseront ou feront réaliser les travaux de nettoyage.

3 – ACHAT PARCELLES Mme BARDOU Nicole

Mme BARDOU Nicole est propriétaire de deux parcelles de terre situées « au chemin de Carcassonne ». Ces deux parcelles (A244 et A243) bordent le ruisseau de Réals et sont concernées par l'entretien des berges. Mme BARDOU (usufruitière) et son fils (nu-propriétaire) sont d'accord de céder à la commune ces deux parcelles pour l'euro symbolique d'une surface d'environ 2000m². Le conseil est d'accord d'acheter ces deux parcelles au prix de 0.10 € le m².

4 – DEFINITION DES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENEUVELABLES

La Ste Dev'EnR a déposé semaine dernière, le permis d'aménager pour l'installation des panneaux photovoltaïques au sol secteur Rte de St-Frichoux. Monsieur le Maire demande au conseil de revoir la possibilité de définir des zones d'Accélération des Energies Renouvelables ce qui serait un point positif pour le projet de Dev'EnR. Monsieur le Maire propose de définir ces zones où il y a déjà des projets en cours, soit Rte de St Frichoux et Secteur Bonhomme. Avant de faire quoi que ce soit, prendre des renseignements complémentaires au sujet de la définition de ces zones.

5 – CANDIDATURES EMPLOI AGENCE POSTALE COMMUNALE ET ACCUEIL SECRETARIAT A COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2024

L'offre d'emploi est parue sur le site emploi territorial du CDG, de nombreuses demandes ont été reçues. En vue des entretiens d'embauche, un premier tri a été effectué en fonction du domicile et de l'expérience des candidats. Mr le Maire et ses adjointes examineront les candidatures et sélectionneront des candidats en vue de leur faire passer des entretiens avant embauche.

6 – ETUDE OPPORTUNITE LANCEMENT MARCHÉ COMMUN REVISION DES PLU ET CARTES COMMUNALES

Carcassonne Agglo demande à toutes les communes du territoire si elles sont intéressées par le lancement d'un marché commun pour la révision des PLU et des Cartes Communales. Ce marché aurait l'avantage d'attirer des bureaux d'étude expérimentés avec des prix compétitifs par la mutualisation de certaines études. Il s'agira d'un groupement de commandes que la commune sera libre d'utiliser ou pas. Le conseil est d'accord de participer à cette étude.

7 – DESIGNATION REPRESENTANTS AU DIALOGUE TERRITORIAL DU SCOT-PLH

Suite à l'approbation par Carcassonne Agglo de ces deux documents, il y aurait lieu de désigner un référent local afin de coordonner les documents d'urbanisme, les projets urbains mais également la production de logements et de consommation de l'espace. Mr OMS Jean-Pierre est désigné comme référent titulaire et Mme FABRE Pascale comme référente suppléante.

8 – VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 (Fusion du compte de gestion établi par le trésorier de la collectivité et du compte administratif établi par Monsieur le Maire)

Mr le Maire s'est retiré de la séance.

Présentation du compte financier unique par Monique GAU, doyenne de l'assemblée.

Dépenses de fonctionnement : 619 260, 62

Recettes de fonctionnement : 715 112, 51 + 232 535, 84 (Excédent fct 2022) soit 947 648, 35

Soit un excédent de fonctionnement 2023 d'un montant de 328 387, 73

Dépenses d'investissement : 468 377, 11

Recettes d'investissement : 290 428, 78 + 16 577, 97 (Excédent Invest 2022) soit 307 006, 75

Soit un déficit d'investissement 2023 d'un montant de 161 370, 36

Excédent Global de clôture 2023 d'un montant de 167 017, 37

Restes à réaliser 2023 : 253 666 en dépenses et 165 348 en recettes soit un besoin de financement de 88 318

Affectation du résultat 2023

Affectation complémentaire en réserves (1068) : 249 688, 36

Affectation à l'excédent reporté (R 002) : 78 699, 37

Affectation au déficit reporté (D 001) : 161 370, 36

Le conseil municipal approuve le CFU 2023 et l'affectation du résultat à l'unanimité.

9 – PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

Présentation des investissements à prévoir en 2024.

Mr le Maire propose de fiscaliser les dépenses de voirie pour 2024. Le conseil n'est pas contre.

Le projet de rénovation énergétique du foyer est mis en attente en raison du coût élevé et des priorités à venir.

QUESTIONS DIVERSES

- **Travaux chaufferie** : possibilité de demander le Fonds Vert auprès de l'Etat.
- **Dégrilleur Aire de Lavage** : Mr COURTY qui a été consulté préconise d'installer une bavette inox sous la sortie du dégrilleur : devis SALES 390€ HT accepté à l'unanimité. Prévoir l'achat d'une remorque adaptée à ce type de matériel.
- **Composteur collectif St-Jean** : Voir le Covaldem pour savoir où en est la demande.
- **Prochain CM** : le 9 avril 2024 à 18h30 (vote budget 2024, présence indispensable).



